Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 33 (1936)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :	*Présidence :*	*Assurances :*	*Annonces :*
Dr ROTSCHY,	L. GAPANY,	J. MAGNENAT,	Ch. THIÉBAUD,
Cartigny (Genève).	Vuippens (Fr.).	Renens.	Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse ;* par **Fr. 4.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 11 — NOVEMBRE 1936

SOMMAIRE : Nécrologies : Paul Chausse et Justin Girod. — Rapport sur l'activité de la Société romande en 1935 (suite et fin). — Cotisations. — Conseils aux débutants pour novembre, par *Schumacher*. — Les parasites de nos ruches, par *A. Despland*. — Inspectorat des ruchers dans le canton de Neuchâtel. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Pesées de ruches en 1936. — Un reliquat. — Par ci, par là, par *H. Berger*. — Un essaim sur les hauteurs (suite et fin). — Le miel augmente l'hémoglobine dans le sang, par le *Dr Henri Dorval M. D.* — Loque des abeilles. — Concours de ruchers 1935 (suite et fin). — Résultat du concours de ruchers en 1936. — Agenda apicole romand 1937. — Mercuriales hebdomadaires. — Bibliographie. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin "

La „Romande" admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de **10** cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370.**

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. **50.—**, 1/2 page Fr. **25.—**. 1/4 page Fr. **12.50**, 1/8 page Fr. **7.50**, 1/16 page Fr. **4.—**.

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. **0.50** pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. **61.296**

Chèques **IV. 1370**

† Paul CHAUSSE

Le jeudi 8 octobre, une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure un de nos plus anciens et de nos plus actifs apiculteurs jurassiens, M. Paul Chausse, instituteur à Péry. Homme d'action dans toute l'acception du terme, il a assumé, dans le cours de sa longue et utile carrière de nombreuses tâches ; il ne s'est voué à aucune avec plus de joyeuse ardeur qu'à l'apiculture. Président pendant de nombreuses années, de la section Erguel - Prévôté, il sut donner à ce groupement, et à la Fédération jurassienne, qui lui tenaient également à cœur, l'impulsion réjouissante qui, dès lors, s'est sans cesse maintenue. Ses cours d'apiculture, qui eurent de nombreux participants, contribuèrent dans une large mesure au développement de l'apiculture dans notre contrée ; ils lui paraissaient le complément obligé des cours d'arboriculture qu'il donna un peu partout dans nos diverses vallées jurassiennes.

Paul Chausse était un combatif, que la difficulté aiguillonnait, et qui fonçait sur l'obstacle avec une fougue restée légendaire. Il fut, il y a vingt-cinq ans le grand champion de la lutte contre la loque, et y déploya une activité et une persévérance qu'on put croire enfin couronnée d'un plein succès. Je me souviens de l'air de triomphe avec lequel il me déclarait : « Il n'y a plus de loque dans le Jura ! » Elle revint, hélas ! Extirper à jamais la loque de nos ruchers, est-ce dans un monde souillé de tant d'horreurs et de misères, un rêve réalisable ?

Les amis de M. Chausse se rendaient compte qu'il se surmenait ; lui seul semblait l'ignorer. Il dut enfin rendre les armes et abandonner peu à peu ses nombreuses charges. Dès lors, il ne quitta plus guère sa paisible retraite de Péry où se concentra son activité, et où il aurait pu goûter une heureuse vieillesse, si le malheur n'était venu le frapper de coups bien douloureux. Le repos ne devait lui être accordé que dans la mort.

Conscient de la vanité des choses d'ici-bas, il a pu croire infructueuse la longue lutte que fut sa carrière. Elle ne peut l'être : le bel exemple de travail, de droiture et de vaillance qu'il donna durant plus d'un demi-siècle d'incessant labeur ne sera pas stérile. Cher vieil ami Paul, que j'ai connu et aimé soixante ans, tu as tracé bravement ton sillon : la semence y a germé et produira son fruit ; repose en paix !

E. Farron.

† Justin GIROD

Le 12 octobre, à Pontenet, petit village de la vallée de Tavannes, est décédé prématurément, dans sa 57me année, M. Justin Girod, qui était un excellent membre de l'Erguel-Prévôté.

Il passa sa jeunesse dans son village et apprit le métier de menuisier. Mais son intelligence éveillée et ses goûts le portèrent dans une autre direction. Il devint employé à la Préfecture de Moutier, puis occupa le même emploi à l'Intendance des impôts à Berne. Il profita de sa présence dans cette ville pour suivre les cours qui lui permirent de devenir fonctionnaire des douanes. Il fut au service de celles-ci de 1905 à 1920 et fonctionna comme tel notamment à Bâle, à Vallorbe, et enfin à Bonfol. Il fut atteint par la grippe de 1918, et si fortement que d'après les avis médicaux, il fut déjà mis à la retraite. Il se remit enfin mieux qu'on ne l'espérait et, retourné dans son village, il s'occupa d'agriculture, occupation qui ne lui était pas étrangère puisque ses parents étaient cultivateurs ; l'expérience qu'il avait acquise comme employé et fonctionnaire le portèrent à s'occuper des questions ayant trait au bien public. Il présida avec ardeur l'active société d'arboriculture de l'endroit ; il fut également, pendant un temps, président du Conseil de bourgeoisie ; il joua en outre un rôle important dans le syndicat bovin de Malleray.

S'intéressant à tout ce qui touche à l'agriculture, il se mit aussi à l'apiculture avec un de ses frères, et tous deux montèrent en peu de temps le plus grand rucher de la contrée, comptant de 80 à 90 ruches Dadant-Blatt en plein air.

En ce domaine, il montra bien vite un savoir qui fit qu'il fut nommé inspecteur de la loque au moment où deux inspecteurs furent désignés pour le rayon étendu de l'Erguel-Prévôté. Malheureusement, son état de santé subit un nouvel assaut qui ne lui permit de garder que peu de temps cette fonction que, sans cela, il eût remplie à la satisfaction de tous. En 1932, il eut une double pneumonie, et l'état asthmatique qui en résulta ne lui permit plus de reprendre l'activité que réclamait sa nature ennemie de l'inaction. Quand il eut cons-

cience que sa dernière heure était à envisager, c'est avec une résignation soutenue par la foi évangélique et par la pensée d'avoir toujours agi en homme droit qu'il se soumit à son départ prématuré.

Sa famille perd en lui un père et un époux aimé et respecté ; son village un citoyen utile jouissant de l'estime générale et l'Erguel-Prévôté un excellent membre. Un bon nombre d'apiculteurs ont tenu à l'accompagner à sa tombe.

F. Pz.

* * *

(Réd.) Nous présentons à notre vieil ami Ch. L. Lorétan, les plus vives condoléances de tous ceux qui le connaissent et apprécient son joyeux dévouement à la Fédération valaisanne. Nous compatissons à l'immense douleur qui l'a frappé lors de l'accident arrivé à son fils, capitaine aviateur-médecin. « Plaise à Dieu que des ailes moins fragiles que celles qui ont trahi son corps aient conduit son âme vaillante au lieu de la vie éternelle. La foi qu'il avait gardée en est une promesse ».

RAPPORT

sur l'activité de la Société Romande d'apiculture en 1935

(Suite et fin)

Orbe.

Présidence : M. Huber. Effectif : 1933 : 117 ; 1934 : 125 ; fin 35 : 126 ; 1936 : 125.

2 assemblées générales, 8 séances de comité. La récolte n'a été que de 7 à 8 kgs en moyenne. L'état sanitaire des colonies est bon.

Ici et là quelques essais de grandes cellules ! Le secrétaire ajoute malicieusement : pourquoi ne tenterait-on pas aussi la sélection des acheteurs et des consommateurs ?

10 membres de la Section d'orbe ont demandé le contrôle ; c'est trop peu pour une aussi forte société.

Payerne.

Présidence : M. Fivaz. Effectif : 1933 : 12 ; 1934 : 11 ; fin 35 : 12 ; 1936 :12.

Pas de raport.

Pays d'Enhaut.

Présidence : M. Combremont. Effectif : 1933 : 32 ; 1934 : 40 ; fin 35 : 35 ; 1936 : 31.

Une « Journée au miel » devait être organisée en août à Château d'Oex. Tout le miel ayant été vendu sitôt récolté, la manifestation n'eut pas lieu. Elle ne sera que renvoyée à l'été prochain, espérons-le ! Les anciens stocks se liquidèrent également au début de la saison.

Le comité de la Romande en visite à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf (Valais).

Val de Ruz.

Présidence : M. Nicole. Effectif : 1933 : 79 ; 1934 : 67 ; fin 35 : 92 ; 1936 : 90.

A tout seigneur tout honneur ! Le président commence son rapport en relevant le grand mérite d'un de ses vétérans, M. Tripet, illustre chercheur qui se fait un plaisir de faire profiter ses collègues de ses remarquables inventions. Un diplôme d'honneur a été offert à 8 vétérans pour leurs 30 ans d'activité. Honneur à ces braves.

La récolte a été de 10 kgs en moyenne. 18 membres ont bénéficié du contrôle. Le prix officiel a souffert comme partout ailleurs de l'égoïsme humain. Les apiculteurs du Seeland ont rendu visite à leurs amis du Val de Ruz. Une conférence très goûtée a été donnée par M. Heyraud sur l'élevage des reines.

Val de Travers.

Présidence : M. Loup. Effectif : 1933 : 81 ; 1934 : 93 ; fin 35 : 92 ; 1936 : 90.

2 assemblées, 2 séances de comité, 2 séances du jury pour le contrôle. La récolte de 1935 a été un peu au dessous de la moyenne. 22 apiculteurs ont fait contrôler leur miel.

« Les peuples heureux, ajoute le président, n'ont pas d'histoire ; il en est de même de la Section du Val de Travers». Ah, les veinards!

La Valaisanne.

Présidence : M. Abbet. Effectif : 1933 : 484 ; 1934 : 491 ; fin 35 : 488 ; 1936 : 448.

La récolte dans l'ensemble du canton peut être taxée de moyenne, faible dans la plaine, abondante par contre dans certaines localités de la montagne. La vente a été facile, mais bien des marchés ont été conclus à 2 fr. 50, prix fixé l'année précédente par la Centrale des miels. On oublie que le miel est une denrée qui se conserve et que les années grasses sont plutôt rares et qu'il est plus facile de baisser les prix que de les majorer.

Il y a encore quelques cas de loque américaine. Des cas plus nombreux de loque européenne ont été découverts. Plus trace par contre d'acariose, grâce à l'efficacité du remède Frow.

Grâce au « Fonds de secours pour la montagne », un cours de moniteurs a été donné par M. Péclard. La quatrième séance du cours sur la mise en hivernage et les soins à donner au miel n'a malheureusement pu avoir lieu, la récolte ayant complètement fait défaut à Château-Neuf ; elle aura lieu en 36. Nous comptons sur les élèves de ce cours pour faire progresser toujours davantage l'apiculture en terre valaisanne et pour recruter de nouveaux membres.

Deux présidents de Sections seulement ont envoyé leur rapport au président de la Fédération. Il y a là une lacune qui doit disparaître. J'avais moi-même demandé aux présidents de groupes de bien vouloir me communiquer leur rapport. Trois me l'ont envoyé cette année-ci. Qu'ils veuillent bien tout d'abord le communiquer à leur président de Fédération, comme le prévoit le règlement ; ils m'en enverront ensuite une copie.

Grâce au zèle de M. Abbet, on s'est mis enfin au contrôle.

Section de Conthey.

Présidence : M. Maytain.

L'effectif se maintient, progresse même ; il était de 37 au 1er janvier 36. M. Maytain constate avec plaisir qu'on commence à apprécier l'abeille non seulement pour le miel qu'elle produit, mais encore

pour les immenses services qu'elle rend dans la fructification des arbres. La récolte a été de 10 à 12 kgs en moyenne. M. Maytain constate que la vente est difficile. «Avec le système des contingentements, ajoute-t-il, ce marasme se maintiendra tant qu'il n'y aura pas des organisations générales de vente. »

Section d'Entremont.

Présidence : M. Métroz.

L'effectif est de 30 membres. Nous sommes reconnaissants à M. Métroz d'avoir favorisé dans sa Section le contrôle du miel. Qu'il persévère et engage ses collègues des autres groupements à en faire autant.

M. Métroz proteste contre la hausse exagérée du prix du sucre et demande qu'on fasse des démarches en vue d'obtenir une réduction.

Section de Monthey.

Présidence : M. Vuadens.

Ce groupement compte actuellement 68 membres. Le prix officiel du miel n'a pu être maintenu. M. Vuadens remercie M. Rithner, constructeur de rucher, pour le zèle avec lequel il travaille au recrutement de nouveaux membres.

L. Gapany.

Cotisations

Nous rappelons que selon l'article 4 des Statuts, les cotisations des sections doivent parvenir en décembre à la caisse centrale, compte de chèques II. 1480.

Les membres des sections sont priés de ne pas verser leur cotisation à ce compte-là, mais au compte de leur section, ceci en évitation d'erreurs, de renvois coûteux et d'inscriptions à corriger.

Les membres isolés (simples abonnés, non-membres d'une section) versent par contre directement à la caisse centrale.

MM. les caissiers de section ont reçu les formulaires. Nous les prions instamment de nous renvoyer ces formulaires pour le 15 décembre au plus tard, afin que la liste d'expédition du journal puisse être prête pour l'envoi du numéro de janvier (qui paraît vers la fin de l'année).

Nous rappelons enfin que la cotisation 1937 a été fixée par l'Assemblée des délégués, à fr. 5.50.

L'administrateur.

Conseils aux débutants pour novembre

Les froides températures de fin septembre et début d'octobre ont joué à nombre d'apiculteurs un très vilain tour. « On a le temps » se disait-on. On donnera ce qu'il faudra un peu plus tard. Et voici le groupement hivernal s'est formé de très bonne heure cette année, beaucoup plus tôt que d'habitude. Nous avons constaté ceci : des colonies qui prenaient très bien le sirop vers le milieu de septembre ont laissé intact le nourrisseur rempli à nouveau. Malgré les quelques journées ensoleillées qui sont survenues ensuite, l'absorption de ce sirop ne s'est pas faite : « Nous sommes au repos, voulaient ainsi dire les abeilles, ne venez plus nous déranger ». Une fois de plus, le conseil donné par nos maîtres s'est vérifié plein de sagesse et d'expérience : il faut nourrir en août, il faut qu'au 1er septembre tout soit terminé. Les résultats fâcheux se feront voir au printemps. Il faudra, à ce moment-là donner des plaques mellifères au-dessus des rayons pour empêcher la mort de nos colonies par suite de famine. Pour le moment ne touchez plus au nid à couvain, vous désorganisez le groupe et risquez de faire beaucoup plus de mal que de bien, même avec les meilleures intentions.

Bornez-vous pour l'instant à finir la mise en hivernage : calfeutrage, vérification des toitures et soubassements, ouverture à leur plus grande longueur des trous de vol, etc., etc. Selon le très intéressant article paru dans le dernier numéro, veillez à ce que des rongeurs ne s'établissent pas sous le plateau... ou encore dans la ruche elle-même, ce qui s'est vu fort souvent. Les poules aussi peuvent troubler le repos hivernal de nos colonies, en « grevattant » par dessous, en minant la base des soubassements. Trouvez le moyen de les forcer à aller « s'épucer » ailleurs et à tenir leurs conciliabules, parfois très agités et peu pacifiques en d'autres endroits.

L'activité de l'apiculteur change de caractère dès ce moment. Avec Novembre, ce n'est plus au dehors qu'il s'intéressera aux abeilles, mais à l'intérieur, dans son ateiler, ou dans la chambre confortable. Il y a toute une série de petits travaux de rétablissement, d'amélioration, de remise en état des rayons, des divers instruments dont on s'est servi, des ruchettes, etc. On a vu, dans telle visite de rucher ceci ou cela qui nous a semblé très pratique c'est le moment de s'en faire ou de s'en procurer de semblables, sans attendre que la saison active où l'on est pressé, soit de nouveau là.

Et puis, il y a la lecture : reparcourir à loisir les numéros du *Bulletin,* qu'on a lus au galop, sans pouvoir les approfondir ou en profiter. Et il y a notre bibliothèque, toujours gratuite, y compris

ports et emballages aller et retour. Qu'on nous permette de rappeler que le catalogue ne s'envoie que contre versement de 55 ct. à notre compte de chèques. Dans ce catalogue, choisissons avec discernement, en prenant garde à l'année où a paru tel ouvrage intitulé « moderne », alors qu'il date de 50 ans (ce qui ne veut pas dire qu'il ne vaut plus rien, c'est souvent le contraire). Faites une liste de quelques ouvrages désirés, vu que dès maintenant le nombre de demandes augmente chaque jour, nous disons bien « chaque jour ». Il est facile de comprendre que le bibliothécaire ne puisse satisfaire chacun exactement, malgré toute la joyeuse bonne volonté qu'il y met. Et si, au premier abord, tel volume ne vous plaît pas, essayez d'y découvrir quand même quelque chose. Il arrive fort souvent que c'est dans tel ouvrage qui aura rebuté au début, qu'on trouve ce qui sera fort utile. Il ne s'agit pas de lire beaucoup, mais bien et avec profit, en prenant des notes. Souvenez-vous aussi que le délai d'un mois doit être observé, car en cette saison d'hiver, le nombre des lecteurs est considérable et qu'il faut y mettre chacun du sien pour que chacun puisse profiter de cette précieuse institution de la bibliothèque.

Nous reviendrons le mois prochain sur les avantages que nous procure notre grande association de la Romande et sur les « profits » de l'apiculture. Pour aujourd'hui, permettez-moi de vous rappeler, mon cher débutant, que les cotisations se perçoivent par les caissiers de section. Vous pouvez verser, si votre section possède un compte de chèques, à ce compte-là, mais ne versez pas à notre compte de la Caisse centrale, cela oblige à des renvois à des inscriptions oiseuses et peut provoquer des erreurs.

Malgré les temps durs, malgré le manque de récolte cette année, restons fidèles à notre association. Le marché du miel, si encombré ces dernières années, est de nouveau plus agréable, il le sera davantage encore l'an prochain, car il y aura sûrement du miel en 1937 et ce n'est pas le moment de perdre courage, ni de se détacher de l'essaim.

St-Sulpice, le 23 octobre. *Schumacher.*

On peut toujours se procurer de la graine melilot (voir le dernier numéro) chez M. A. Despland, à Chavornay. Prix et conditions : 70 ct. les 100 grammes (60 ct. par 200 grammes) contre remboursement.

Nous rendons nos lecteurs attentifs à l'annonce de l'agenda apicole. Il n'y a rien de plus précieux que cet ouvrage pour celui qui veut voir clair, comprendre l'apiculture, se rendre compte de la marche de son rucher et connaître son rendement.

Les parasites de nos ruches

Le cas mentionné dans le dernier *Bulletin* par M. Vuagniaux est amusant et vraiment intéressant.

Je me permets d'en citer deux autres qui le sont moins...

Au moment du nourrissement, j'ai constaté dans une de mes ruches l'existence d'une fourmilière entre la paroi de droite et la planche de partition. Comment faire pour s'en débarrasser ? J'ai enlevé la partition de gauche, resserré les cadres sur la gauche aussi et grâce à l'espace ainsi libéré, j'ai pu introduire une brosse et faire disparaître ces hôtes encombrants et parasites. J'ai saupoudré l'espace occupé par la fourmilière avec du bicarbonate de soude. Toute l'opération s'est faite sans que mes abeilles aient manifesté la moindre envie de m'empêcher dans ce travail libérateur. Ont-elles compris que je ne voulais que leur bien ? Il est vrai que j'y ai mis toute la douceur possible... Mais là ne se termine pas l'affaire. J'ai constaté que les fourmis persévérantes ne se laissent pas ainsi déloger, elles réintègrent peu à peu leur domicile élu. Alors j'ai badigeonné les supports et le corps de ruche avec de la thérébentine ...gaz asphyxiant pour ces bestioles ? *(Réd.)* Les feuilles de tomates éloignent les fourmis.

Une autre sorte de parasites plus redoutables, ce sont les guêpes. J'ai eu deux ruches attaquées avec une telle force que j'ai dû rétrécire les entrées de vol pour faciliter aux abeilles leur défense contre les opiniâtres intruses. Malgré cela, chaque fois que je remplissais le nourrisseur, j'étais envahi. Avec la fumée qui les engourdissait un peu, j'ai réussi à en détruire un grand nombre. Mais existe-t-il un remède plus efficace et plus radical contre ces ennemies de nos ruches ? Je serais reconnaissant à tel lecteur de nous indiquer un tel moyen. *A. Despland, Chavornay.*

Il existe un vieux moyen, pratiqué depuis longtemps : une bouteille à demi-remplie de sirop aromatisé. Les guêpes peuvent bien entrer, mais non ressortir. En installant quelques bouteilles à temps, avant la multiplication de ces élégants insectes, on empêche leur trop grande augmentation. Nous avons aussi détruit des nids de frelons (taleines) et de guêpes avec du sulfure de carbone, mais il faut prendre garde, ce liquide étant très inflammable.

La publicité dans le

Bulletin de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup.

Inspectorat des ruchers du canton de Neuchâtel

Rapport sur leur état sanitaire - Exercice 1936

Inspections

Les inspecteurs de ruchers pour la Loque des abeilles ont visité en 1936, 898 exploitations, contenant 6752 colonies.

Le total des frais de monte à 1411.50. Il comprend les vacations, les frais de déplacements, l'indemnité pour visites complémentaires aux ruchers suspects de la région où la Loque avait été découverte l'année dernière ; destruction d'une ruche aux Geneveys sur Coffrane, et divers menus frais.

Une seule ruche a été trouvée atteinte de Loque en 1936. Elle a été détruite, l'indemnité accordée au propriétaire se monte à 29 fr. 55.

MALADIES DU COUVAIN

Loque

Le foyer de Loque Maligne traité l'année dernière à Neuchâtel peut être considéré comme disparu. Une visite très minutieuse du printemps nous a fait découvrir quelques rayons contenant du couvain abandonné et en partie décomposé. Un subit retour de froid après une série de beaux jours qui avaient provoqué une ponte abondante, en était la cause. Les abeilles n'étaient pas assez nombreuses pour entretenir la chaleur nécessaire, le couvain abandonné était mort de froid.

Cependant pour plus de sûreté puisqu'il s'agissait de ruches suspectes et d'un rucher qui avait eu la Loque en 1935, ce couvain a été analysé par le Liebefeld qui n'a pas trouvé de Baciles de Loque.

La même remarque a été faite par plusieurs inspecteurs et le résultat de l'analyse a été le même.

Il est clair que l'apiculteur ne peut pas prévoir ces retours subits de froid qui ne se produisent pas toutes les années, mais il pourrait dans une certaine mesure en atténuer les effets en ne réagrandissant le nid à couvain que suivant la force de la colonie, qui de toute manière doit être tenue bien au chaud. Cette perte de couvain à ce moment de l'année est très préjudiciable au développement normal d'une colonie.

Une ruche atteinte de Loque Maligne a été découverte aux Geneveys sur Coffrane, ce printemps. Cette colonie provient d'un essaim volage recueilli en forêt l'été dernier ; il avait été mis sur cire gaufrée et dans une ruche propre.

Une visite très serrée des exploitations voisines n'a pas donné de résultat. D'où provient cet essaim contaminé, pas de la contrée, mais d'où ? ?

COUVAIN CALCIFIÉ

Cette affection du couvain a été constatée dans plusieurs colonies ce printemps, puis elle a disparu sans faire beaucoup de mal, seules quelques larves de mâles étaient atteintes. Au mois d'août, appelé à visiter quelques colonies qui ne donnaient pas satisfaction à leur propriétaire et qui lui paraissaient suspectes, voici ce que nous avons constaté : Les ruches ne contenaient plus un gramme de miel et point de pollen. La presque totalité du couvain mort et un grand nombre de larves calcifiées.

Cette grande misère est-elle la cause de la maladie ou favorise-t-elle celle-ci, peut-être puisque les années dernières elle disparaissait au moment de la miellée.

Le Liebefeld à qui nous avons envoyé un morceau de rayon avec du couvain mort n'a pas trouvé de germes de maladies connues.

L'été particulièrement pluvieux de 1936 n'a pas donné de miellée et empêchait souvent les abeilles de récolter du pollen. Résultat pour les colonies qui n'étaient pas secourues à temps, mort du couvain, affaiblissement considérable de la ruche qui aura de la peine à passer l'hiver faute de jeunes abeilles.

(A suivre.)

Inspecteur cantonal des ruchers :
J. Huguenin.

Echos de partout

Rentabilité de l'apiculture en 1935

Le bureau de statistiques et d'évaluations agricoles du Secrétariat des paysans suisses communique à la presse son rapport annuel concernant l'apiculture en 1935-36 (1er avril 1935 - 31 mars 1936). Il a dépouillé la comptabilité de 89 exploitations (97 en 1934), dont 65 se rapportent à des ruchers situés au-dessous de 800 m. d'altitude et 24 à des ruchers de régions plus élevées. Le tableau ci-dessous indique les résultats de ce dépouillement pour l'ensemble des ruchers, plaine et montagne ; il contient aussi, à titre de comparaison, les chiffres se rapportant à la moyenne des trois années précédentes et à celle de la période 1922-1935.

		Par exploitation			*Par colonie*		
Années		*1932-34*	*1935*	*1922-35*	*1932-34*	*1935*	*1922-35*
Nombre de colonies		22,18	24,38	23,82	—	—	—
Capital engagé	Fr.	3084.—	3551.—	3334.—	139	146	140
Travail	Heures	145	159	149	6.37	6.30	6.15
Miel récolté	Kg.	173	172	186	7,74	7,07	7,78
Frais de production :							
Total	Fr.	648.—	674.—	761.—	29.20	27.67	31.86
Frais génér.	»	509.—	515.—	599.—	22.94	21.11	25.05
Prix de revient de 1 kilo de miel	»	3.56	3.31	4.02	—	—	—
Prod. brut, total	»	764.—	694.—	916.—	34.45	28.44	38.19
Produit net	»	255.—	179.—	317.—	11.51	7.33	13.14
Produit net %	»	8.21	5.03	9.55	—	—	—
Revenu	»	448.—	377.—	532.—	20.20	15.46	22.15
Rémunération du travail	»	309.—	217.—	370.—	13.94	8.90	15.34

Ces chiffres sont intéressants à plus d'un titre et peuvent se passer de commentaires. Remarquons cependant la constance de la plupart d'entre eux pendant 14 ans ; le montant du capital engagé, le temps consacré à chaque colonie, les frais généraux, etc. n'ont presque pas varié. Seuls les chiffres se rapportant à la récolte et au revenu présentent des différences un peu importantes. Et encore les moyennes se maintiennent au même niveau ou presque. Elles montrent clairement que l'apiculture est loin d'être une mine d'or.

Nous rappelons que les frais de production comprennent toutes les dépenses professionnelles, sucre, réparations, petit matériel, le prix du travail de l'apiculteur et de ses aides et l'intérêt à 4 ½ % du capital engagé. Le travail est compté à fr. 1.25 l'heure et constitue le 29 % du coût de production.

Un tableau spécial établit une comparaison entre les ruchers de la montagne et ceux de la plaine, au-dessous de 800 m. Il montre que le rendement des premiers est légèrement supérieur à celui des seconds, 1 kg. environ. Cette différence est compensée en partie par des prestations plus onéreuses, de sorte que le produit net n'est guère plus élevé.

En résumé, l'année 1935 peut être considérée comme moyenne ; la vente des produits a couvert les frais de production, sans toutefois permettre la constitution de réserves.

NOUVELLE LOI ÉCONOMIQUE

La récolte du miel ayant été déplorable cette année en Allemagne comme ailleurs, quelques apiculteurs ont cru pouvoir hausser le prix de leurs produits. Ils reçoivent l'avis suivant :

Dans l'Etat national-socialiste, les prix ne dépendent pas de l'offre et de la demande, mais des besoins généraux. Une hausse du prix du miel nuirait gravement à l'apiculture allemande tout entière, car elle entraînerait la suppression de l'aide de l'Etat. Celui qui se rend coupable de vendre son miel trop cher sera exclu de l'Association des apiculteurs du Reich. Les sociétés dont un certain nombre de membres pratiquent des prix trop élevés sont exclues en bloc de la distribution du sucre à prix réduit, et cette distribution sera supprimée pour toute l'Allemagne si la hausse ne cesse pas immédiatement.

L'ANNÉE APICOLE ET L'ANNÉE POLITIQUE

Nous croyons avoir déjà dit que, comme Garibaldi, Poincaré, Clémenceau et d'autres hommes politiques, Lloyd Georges est un fervent apiculteur. En cette qualité, il a ouvert, le 30 septembre dernier, l'exposition nationale du miel au Crystal Palace. Dans son discours d'ouverture, il a comparé les abeilles aux hommes, les colonies aux nations et l'année apicole à l'année politique. « L'année a été mauvaise pour les abeilles, a-t-il dit entre autres ; mauvaise aussi pour les peuples. Elle a été orageuse, souvent sans soleil, et les abeilles comme les hommes ont été souvent sans travail. Comme toujours, ces conditions ont causé beaucoup d'agitation, et de grands efforts ont été faits pour piller les voisins. »

L'homme d'Etat anglais a obtenu deux premiers et un second prix, sans compter une mention honorable. *J. Magnenat.*

Pesées de ruches en 1936

Récolte déficitaire sur toute la ligne, non seulement en Romandie, mais en général, peut-on écrire au-dessous du millésime 1936.

Les commentaires à ajouter ne sont pas nombreux, pluie et froid tout l'été et même toute l'année. Et dire que, pendant que nous grelottions et n'osions sortir de chez nous qu'accompagné d'un inévitable rifflard, en Amérique, il faisait des chaleurs torrides et que la sécheresse était épouvantable. Mauvais équilibre ! ! !

Hivernage superbe, les colonies, au printemps étaient de toute beauté, point de pertes hivernales, pas de maladies, tout présageait une belle récolte.

En mai, il faut nourrir. Les ruches sont pleines à craquer, hausses comprises, mais c'est de population et non de miel. Les prés ne donnent rien, donc pas de miel jaune en 1936, mais la miellée s'annonce.

En juin, la miellée est là, mais toujours coupée par des orages continus. Vendlincourt annonce 3 kg. 500 le 17, Valangin 3 kg. le 19. Pendant trois jours, sur les pentes basses du Jura, ce fut le grand branle-bas, puis ce fut tout.

Dès juillet, les fortes populations ont consommé les faibles apports de juin et il faut commencer à nourrir.

La ponte a cessé de bonne heure et n'a que très peu repris. Les populations sont faibles.

Plusieurs apiculteurs nous ont demandé, ces derniers jours, ce qu'ils devaient faire, leurs ruches étant très légères. Ils avaient cru, cependant, les avoir nourries copieusement.

Il reste à présumer que plusieurs apiculteurs auront de douloureuses surprises, au printemps, lorsqu'ils constateront que leurs colonies sont mortes de faim pendant l'hiver.

Miel sur le marché, point. De tous côtés on en réclame. Ce sont des années comme celle-ci que les baisseurs de prix doivent s'apercevoir qu'ils ont fait un vilain travail. C'est à présent que le miel lancé à vil prix sur le marché en 33 et 34 serait le bienvenu. Nous connaissons un négociant qui offre à sa clientèle, actuellement, du miel à 3 fr. 10 le kilo au détail. Combien croyez-vous qu'il l'a payé en 33.

Un merci bien sincère à tous les peseurs qui ont bien voulu, en 1936, noter les fluctuations du fléau et leurs observations pour en faire profiter leurs collègues et l'apiculture tout entière. Nous espérons qu'ils continueront leur bel effort désintéressé en 1937 et leur disons, d'avance un cordial merci.

Corcelles (Neuchâtel), le 23 octobre 1936. *Le chef peseur :*
Charles Thiébaud.

Un reliquat

Le groupement des Apicultrices Romandes fondé pour participer à l'exposition de la « Saffa », avait pour ce but un capital très modeste. Les dames s'ingénièrent à diminuer le plus possible les frais généraux et donnèrent avec joie leur temps et leurs idées pour l'installation à Berne de leur exposition. Le résultat fut satisfaisant, et au bouclement des comptes, un petit solde restait disponible. Il fut décidé qu'il servirait à l'occasion à faire une bonne action. Une ristourne de la « Saffa » vint augmenter le petit pécule et les intérêts s'y ajoutèrent également.

L'emprunt de la Confédération émis ces jours, et qui doit tout en améliorant la protection de la patrie, procurer du travail à beaucoup de chômeurs fit penser aux apiculteurs que le but visé serait vraiment atteint si le groupement souscrivait le montant de son petit avoir. La doyenne du Comité par sa chaleureuse approbation à l'idée émise enchanta chacun et c'est à l'unanimité que ces dames ont décidé de souscrire fr. 500.— à l'emprunt de défense nationale.

Par ci, par là

Pendant cet été polaire, j'avais envoyé à cet excellent M. Schumacher un article intitulé « Villes fortifiées ». C'était Aubonne et Rolle, littéralement entourées de ruchers, la seconde surtout où une succession ininterrompue part du lac, traverse jardins, plantages, prairies pour finir le demi-cercle de nouveau près de l'onde.

Aubonne a ses acacias. Ils font ceinture tout autour de la pittoresque cité tandis que les abords immédiats du chef-lieu de la bonne Côte sont ornés de nombreux marronniers et tilleuls. Dans la chronique que notre rédacteur a ...oublié au coin de son étagère, je faisais allusion aux hausses pleines des nombreux petits apiculteurs rollois. Gage qu'il a cru à une exagération, alors, allons-y des histoires suivantes. C'est à la réunion des vieux Normaliens. Un apiculteur des environs de Nyon nous dit mélancoliquement « Avec notre pauvre flore cela a été la panique. Un kg. par ruche. Mes abeilles me coûtent 1500 fr. ». L'autre apiculteur, voisin immédiat de l'Infirmerie de Rolle lui répond par : « Avec mes trois ruches, j'ai fait 66 kg. ! Elles n'ont reçu aucune nourriture ni en automne, ni au printemps ». Et d'un ! Deuxième témoignage : Samedi 3 octobre, mon ancien élève, L. Rochat à Mont, qui possède trois ruchers dont un tout près du lac, l'autre au-dessus de Rolle et le troisième à la Côte (600 m.) m'assure que le plus bas lui a donné satisfaction, le second beaucoup moins et le troisième pas du tout. Et de deux !

Le 16 août, lorsque les grosses eaux roulaient en bas nos vignes, que notre tocsin lançait des appels dans la nuit, je demandais par téléphone à Rolle si ces masses de boues s'écoulaient normalement au lac. On me répondit : « Désastre sans précédent. Un mètre cinquante d'eau dans la Grand'Rue. Les ruches à M. Trebous viennent de passer en trombe dans le ruisseau qui se rend au lac. Le lendemain, autour d'une des maisonnettes échouées, des abeilles, des pillardes, entraient déjà en action.

L'autre jour, en montrant à un ami mes 4 rangées de ruches dans mon verger de Bugnauz, je lui narrais la curieuse remarque suivan-

te : « Depuis plusieurs années, je constate que dans les quatre lignées la dernière à chaque bout donne moins que les autres. Toujours plus faible en bêtes. Effet du hasard ou causes naturelles ?

Mon ami a clos la discussion par cette boutade : « Tu es bête, il n'y a qu'à n'en point mettre au bout ». Je lui ai lancé un mauvais regard et Emile n'a pas insité.

Je m'étais entendu avec un agriculteur voisin de mon rucher de Ballens pour qu'il sème quelque 30 perches de colza. Résultat, hausses presque pleines après la floraison. Malheureusement, le temps m'a manqué pour extraire au moment propice. Après, c'était trop tard. Miel candi dans les rayons. Que faire ? Des consultations auprès d'amis compétents ne m'ont pas débourbé. Comme il me fallait absolument du nectar, j'ai découpé le rectangle de quelques rayons et les ai mis fondre au bain-marie. Si un lecteur du Bulletin peut donner un conseil utile pour une autre fois, il sera le bienvenu.

Dans une récente correspondance, il était question du refroidissement apporté dans une ruche au printemps en enlevant le coussin nourrisseur pour voir ce qui se passe à l'intérieur. C'est précisément pour éviter cet inconvénient que je l'ôte sitôt le sirop absorbé. La hausse est remise en place avec des sacs sur les rayons. Aux premiers beaux jours, on découvre prudemment un des bords pour guigner l'état général.

Mon ami Puel de Savigny me faisait observer au cours d'une inspection combien les abeilles étaient plus abordables à la fin de l'été, mais aussi ajouta-t-il la fumée à moins d'effet sur elles. Remarques très justes. Tous ces conseils recueillis pendant ma vie agitée me rappellent les chers disparus qui goûtent le grand repos vers lequel nous nous acheminons à pas lents.

H. Berger.

Un essaim sur les hauteurs.

(Suite et fin)

Le mécanicien ayant constaté que l'accordéon de Jean n'avait pas été oublié, qu'aucune dame n'avait oublié son sac à main et que tout s'annonçait sous les plus heureux auspices, lança son « Allez-y », un coup de sifflet et en avant, à l'assaut des splendeurs de la montagne, à travers les forêts de sapins puis de mélèzes, à l'assaut des hauteurs où fleurit encore le rhododendron et enfin à l'assaut des pâturages où ne poussent que quelques buissons, et enfin à l'assaut des rocs où ne résiste que le lichen et quelques rares saxifrages nichés dans quelque fente du rocher. Soufflant, hennissant, la locomotive pousse avec saccades ses deux wagons, on monte lentement, toutefois plus vite qu'à pied avec sac ou accordéon au dos ; la vallée s'éloigne peu à peu, les villages s'estompent dans la brume pendant que les cimes apparaissent l'une après l'autre. Cela n'en finit pas, il y en a toujours

une plus haute, plus hardie que l'autre et les têtes, de penchées qu'elles étaient au départ, se redressent, les nuques se raidissent et enfin le regard se porte en haut, loin des bas-fonds. Là ! là ! regardez ! c'est merveilleux ! Oh ! que c'est beau ! Eh ! oui, c'est l'Aiguille de Bionassay qui se dresse dans un ciel bleu, d'une blancheur éclatante, encadrée de nuées vaporeuses poussées par la bise ; comme une coquette elle sait se faire valoir, pour un instant elle se voile complètetement dans un nuage, puis réapparaît éclatante au soleil, fière d'étaler les plis de son vêtement de glace à ses pieds. On monte toujours et de nouvelles rivales viennent ravir à Bionassay l'admiration de ces minuscules abeilles genevoises, au loin l'Aiguille Verte, l'Aiguille du Midi, au-dessus le Dôme du Goûter, mais le Mont-Blanc en sa qualité de Roi reste caché à nos yeux, protégé par ses vassaux. Impassible, la matière assiste à cette explosion d'enthousiasme humain, les Hautes Cimes regardent avec dédain ces minuscules abeilles qui s'attaquent à elles, elles savent bien qu'elles dureront encore alors que nous ne serons plus que poussière. La locomotive se dit seulement : « Je suis payée pour grimper à 2600 mètres, qu'on me donne de l'eau en suffisance et du charbon à foyer que veux-tu et cela m'est égal d'attaquer la dernière pente qui domine le Rârion ! » Et la voilà qu'elle tousse encore plus fort, qu'elle cambre ses reins pour le dernier effort alors qu'à tout moment, étant donné la raideur de la pente, nous doutions qu'il fût possible de vaincre la difficulté.

A la sortie du dernier tunnel, arrivés au terme de la course, il était temps de cesser cette escalade car la fatigue de la locomotive était mentalement fièrement partagée par nous ; nous avions accompli un exploit en nous élevant de plus de 2000 mètres en 2 heures, pipes au bec, accordéon au dos, talons hauts... au moyen de la technique moderne. Que notre fierté soit la récompense de ceux qui ont établi ce funiculaire et continuons à nous montrer reconnaissants aux constructeurs du Nid d'Aigle, établi à niveau du glacier de Bionassay, sur un replat de rochers qui plongent dans l'abîme et pour ce faire montrons que nous avons de bonnes dents aiguisées par l'air vif qui descend des neiges éternelles. Un cuisinier aime toujours qu'on fasse honneur à sa cuisine, c'est là une de ses récompenses, l'autre regarde le caissier, ne nous en mêlons pas. A ce point il faut abandonner l'admiration, l'élévation des pensées en face du spectacle merveilleux qui nous éblouit et retourner au bruit si banal des fourchettes et couteaux ; bref, ce fut un bon, très bon dîner, copieux, bien préparé, arrosé à point et naturellement terminé par quelques mots de remerciements à l'adresse des organisateurs de la course. Comme le bavard s'écoutait par trop et que la modestie « Poste-Cordonnier » ne s'accommodait que mal de longues périodes, le petit Jean se rappela à propos que son accordéon était gonflé de bise et coupa court par quelques chants patriotiques aux élucubrations oratoires du sus-dit bavard. Malheureusement la faiblesse humaine fit que le repas se prolongea trop longtemps et la tournée prévue sur le glacier ne put avoir lieu ; adieu avalanches, adieu séracs, adieu crevasses, adieu chamois, il faut repartir et se contenter d'admirer encore une fois la superbe vue, quelques lapins varappant dans les rochers remplaçant les chamois. A la descente un arrêt prolongé au Col de la Vosaz, 1900 mètres, aide à accepter la séparation d'avec les sublimes beautés de la haute montagne, l'essaim doit retourner à sa vieille ruche puisqu'il ne saurait vivre continuellement à ces hauteurs et, avec un coucher de soleil de toute beauté devant soi, il reprend le chemin du retour alors que montent de la vallée les ombres de la nuit qui bientôt recouvriront les plus hauts sommets. A Sallanches on se retourne une dernière

fois pour admirer les reflets du soleil couchant sur le monarque des Alpes, le Mont-Blanc. Hagnauer ! ce fut une belle journée, merci à vous et à l'an prochain à la Côte d'Ivoire ! Quoi ! c'est pas vrai ? Alors demandez vous-même à Hagnauer ; il prépare déjà la course à la Côte d'Yvoire... près de Thonon. *Un participant.*

Un groupe de la « Genevoise » en excursion au Mont-Blanc (Col de la Voza).

P.-S. — Au dernier Comité de la Romande, j'ai perdu ma plume-réservoir ; j'espère que les annonces du *Bulletin* qui portent et rapportent, me la rapporteront. Avis aux membres.

Par contre j'ai retrouvé dans ma poche, comme souvenir du 23 août, un crayon à mine que je tiens à disposition de son propriétaire.

S'adresser au Dr Rotschy, à Cartigny.

Le miel augmente l'hémoglobine dans le sang

Le 27 novembre 1935, nous avons demandé au directeur d'une école de nous choisir les quinze ou vingt enfants les plus pâles et les plus anémiques.

M. le Dr Louis Paré, chef du laboratoire de l'Hôpital Sainte-Justine, a gracieusement dosé l'hémoglobine chez dix-sept enfants de 8 à 16 ans, procédé de Sahli (« L'hémoglobine est la partie essentielle du globule rouge du sang. ») Quinze ont pris deux cuillerées à thé « 15 grammes » de miel dans l'avant-midi et autant dans

l'après-midi des jours de classe jusqu'au 10 mars 1936. Deux ont servi de témoins, c'est-à-dire qu'ils n'en ont pas mangé.

Résultats. — Chez onze des quinze petits garçons qui ont pris du miel, l'hémoglobine a augmenté de 8 1/3 % à 25 %.

Cette augmentation est considérable si nous considérons que la chlorose (pâleur), l'anémie (pauvreté de sang) et les malaises qui en découlent sont grandement améliorés et ces malades, très souvent guéris, si l'on réussit à redonner au sang sa quantité normale d'hémoglobine.

Malgré que le douzième écolier ait progressé de 6 %, nous ne le comptons pas dans les améliorés. Les treizième et quatorzième sont des enfants très malades, nous l'avons trouvé en cherchant la raison de l'échec. Le quinzième avait 80 % d'hémoglobine avant l'expérience, il est resté à ce chiffre qui est considéré comme normal.

Les seizième et dix-septième bambins « témoins », qui n'ont pas mangé de miel, ont varié de 3 % à 5 % et sont restés en dessous du taux moyen. Vu que le quinzième avait une quantité normale d'hémoglobine, nous pouvons conclure que onze sur quatorze se sont franchement améliorés.

Neufs de ces bonshommes souffraient de maux de tête, cinq n'en ont plus ou très rarement. Les deux témoins qui ont jeûné sont restés avec leur malaise.

Un qui souffrait de constipation chronique est bien mieux.

Pesés en novembre et en mars, onze des quinze enfants ont augmenté de 5 à 12 livres. Les deux à l'abstinence n'ont gagné que 1 ½ à 3 livres. Le teint de tous ces gars est complètement changé, de pâles ils sont devenus rosés, les yeux cernés ont disparu.

Ils avouent se trouver plus forts, moins fatigués à la fin de la classe ou au jeu, autrement dit plus résistants.

Les bons effets du miel, bien mûri, bien conservé et non altéré sont dus aux sels minéraux de fer, calcium, phosphore, acide formique, etc., mais surtout aux vitamines anzymes, aux produits du soleil ou de ses rayons qui y restent emmagasinés.

Le miel est un aliment vivant. Son sucre transformé dans le jabot de l'abeille, se trouve prédigéré et devient en grande partie levulose, c'est-à-dire passe chez les humains directement de l'estomac dans l'intestin sans fatiguer le foie.

Le miel est indiqué chez tous, depuis la naissance du bébé jusqu'à l'âge le plus avancé.

Le miel est synonyme de santé pour l'enfant, longévité pour le vieillard, allègement du fardeau de la vie pour l'adulte, teint clair et

confiance dans l'avenir, puisqu'il est le réparateur des fonctions de l'organisme. Pensez à ces vérités pour que l'usage du miel vous soit coutumier.

Dr Henri DORVAL, M. D.
Montréal.

Loque des abeilles

Canton	*District*	*Commune*	*Abeilles* ruchers	colonies	malades
Vaud	Pays-d'Enhaut	Château-d'Oex	1	11	1
	Yverdon	Mézery	1	5	2
	Oron	Maracon	2	6	6
Fribourg	La Veveyse	Châtel-St-Denis	1	17	1

CONCOURS DE RUCHERS
organisés par la Société romande d'apiculture en 1935

(Suite et fin)

Rucher de M. Willy Rosetti aux Geneveys s. Coffrane.

Débutant en 1934, M. Rosetti est en pleine installation de son rucher, composé de 14 DB. dont 3 en pavillon et 11 sous couvert de tôle. Bonnes annotations générales sur feuilles volantes épinglées à l'arrière du chapiteau. Comptabilité sommaire. Une colonie sèche à nourrir. Le matériel est en voie d'acquisition. Jeune homme qui a le feu sacré, qui travaille calmement et qui acquerra certainement les notions qui lui font encore défaut par ses expériences personnelles et surtout par le contact avec ses collègues.

Il est attribué : 5, 6, 5, 9, 4, 9, 9, 3, 9, 3, 4, 3, 7, 2. Total: 78 points. Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Léon Monnier à Gorgier.

Composé de 13 DB. sur traverses et supports-augets, au pied d'un talus arborisé. Si les longues planches devant chaque ruche déparent l'aspect extérieur du rucher, elles facilitent du moins la rentrée des butineuses. Ruches construites par l'apiculteur ; les hausses corrigées mal à propos permettent trop de constructions entre elles et le corps de ruche. De plus, la grande distance de l'habitation au rucher ne permet pas de donner à ce dernier tout le temps voulu, mais prouve l'amour de l'apiculteur pour ses abeilles,

lui qui n'a pas hésité à remonter son rucher anéanti par le noséma en 1932. Belle ponte et provisions. Très bonnes annotations. La comptabilité par recettes et dépenses pourrait être complétée par un inventaire.

Points obtenus: 4, 4, 4, 8, 4, 9, 9, 4, 9, 4, 5, 5, 7, 0. Total: 76 points. Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Henri Comte à Treycovagnes.

Composé de 16 ruches DB. au-dessus des vignes, en un endroit difficilement accessible, au milieu de hautes herbes et de buissons, qui, ayant pris feu, furent la cause de la destruction, en 1933, d'une partie du rucher. Près de la maison, ruches sur camion permettent l'apiculture pastorale. Habitations et cadres usagés mériteraient d'être renouvelés. Annotations détruites par l'incendie du rucher. Un sérieux nettoyage de l'intérieur des ruches serait à désirer. Belles reines marquées et élevage pour usage personnel. Aucune comptabilité.

Points obtenus: 4, 4, 4, 8, 5, 8, 9, 4, 7, 5, 3, 0, 9, 4. Total: 74 points. Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Bernard Tissot aux Geneveys s. Coffrane.

Il est regrettable de devoir loger des ruches bien faites dans un pavillon si mal construit, d'un assemblage si défectueux que les abeilles peuvent pénétrer de partout à travers les joints béants.

Une certaine agitation au rucher provient de l'extraction du miel faite le matin même ; c'est probablement la cause pour laquelle l'apiculteur présente ses colonies avec rapidité et avec un peu de nervosité ; deux ruches ayant jeté des essaims n'ont pas de couvain. Bel essaim du 13 juin avec nouvelles bâtisses qui font plaisir à voir. Annotations dans carnet particulier à chaque ruche. Pas de balance, ni d'élevage. Rucher composé de 15 Burki commencé il y a 3 ans seulement, ce qui explique que cet apiculteur a encore bon nombre de connaissances à acquérir.

Il est accordé : 6, 3, 5, 8, 3, 8, 8, 3, 9, 5, 4, 3, 7, 0. Total: 72 points. Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Paul Waldvogel à St-Aubin.

Rucher composé de 13 colonies logées dans vieux matériel disparate transformé en partie en DB. et placé sur des supports trop faibles même sur une simple caisse en équilibre instable. Placé tout

près de la voie ferrée, son propriétaire ne croit pas que son apier souffre de la trépidation produite par le passage des trains. Cadres de hausse collés par suite de mesures inexactes. Un bon râclage des cadres, dont beaucoup sont à éliminer, serait le bienvenu. Annotations sommaires sur feuilles détachées pour chaque colonie. La comptabilité se résume en quelques rares annotations dans Agenda apicole. Utilise les cellules royales lors de l'essaimage. Opère au rucher avec beaucoup de sûreté et de douceur.

Le Jury lui décerne : 3, 2, 3, 8, 3, 7, 9, 3, 7, 4, 3, 2, 8, 2. Total : 64 points.

Mention.

Rucher de M. Paul Fallet à Chézard.

Ce rucher composé de vieux matériel en mauvais état comprend 9 DB., 9 DT. et 2 pailles, disposées dans le verger devant la maison. Un pavillon renferme le petit outillage, les ruches vides en réserve et l'armoire à cadres. L'état général des colonies se ressent de la maladie du propriétaire, qui n'a pu donner à son apier tous les soins nécessaires et faire l'élevage de reines comme d'habitude. Les annotations se résument en inscriptions des augmentations ou diminutions de la balance. Fait l'apiculture depuis 1921.

Notes : 4, 4, 4, 8, 4, 7, 8, 3, 7, 4, 2, 0, 8, 1. Total : 64 points.

Mention.

Rucher de M. Edgar Veillard à Enges.

Pratiquant depuis 2 ans, ce jeune homme possède 14 DB. et 3 pailles, essaims de l'année. Construit lui-même ses ruches, mais avec des mesures peu exactes. Bon nombre de cadres méritant la fonte sont à retirer dans les souches ; par contre, superbes bâtisses chez les essaims mis sur cire.

Outillage et matériel à compléter, en particulier par l'achat d'un maturateur-filtre. Annotations des plus sommaires. Pas de comptabilité, ni d'élevage de reines.

Points : 5, 4, 3, 9, 4, 8, 9, 4, 8, 2, 2, 0, 6, 0. Total : 64 points.

Mention.

Rucher de M. Léon Musy à Marin.

Apier de 12 ruches trop à l'ombre, composé de 10 DB., 1 DT. et 1 paille, matériel d'occasion de dimensions diverses. Un grand nombre de cadres défectueux, pas toujours en place, pressent d'être retirés, mais ne devraient pas ensuite servir à loger un essaim ! Une

colonie sans couvain doit être orpheline. Une autre, sans nourriture, possède 3 cadres de couvain suspect, reconnu par le Liebefeld comme atteint de Sacbrod. Pourquoi mettre la hausse à une colonie couvrant 4 cadres seulement ? Ne pratique l'apiculture que depuis 3 ans ; avec le temps M. Musy prendra l'expérience qu'il n'a pu acquérir jusqu'ici faute de loisirs et complétera son matériel. Aucune note, ni de comptabilité. Pas d'élevage.

Points obtenus: 4, 4, 4, 6, 3, 6, 5, 2, 7, 3, 0, 0, 6, 0. Total: 50 points.

IIIme CATÉGORIE

Rucher de M. Numa Weber à La Béroche.

Joli rucher dans jardin au-dessus des vignes, composé de 9 DB. dont 2 nucléï. Habitations très bien entretenues ; planchettes gon-

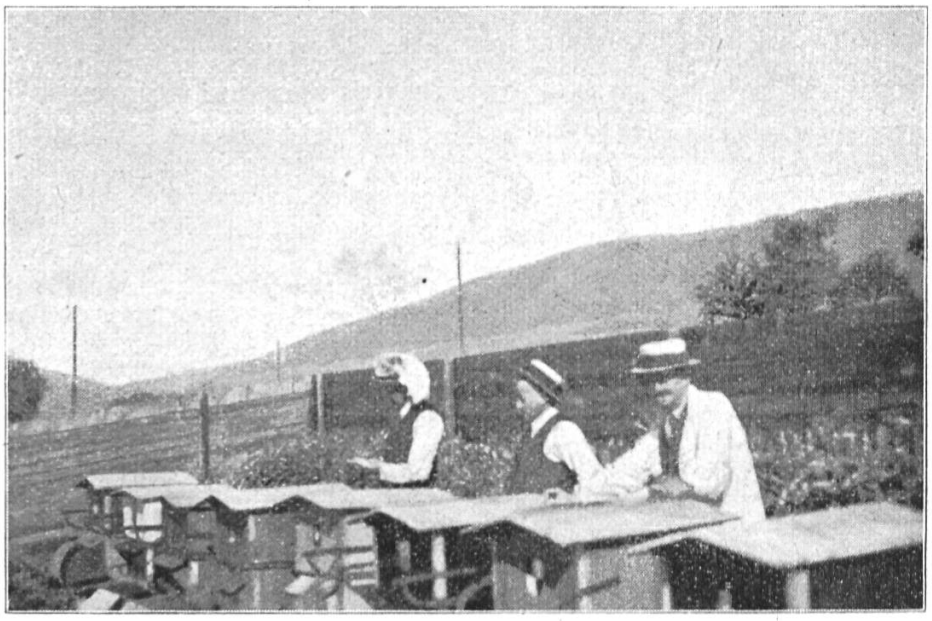

Rucher Weber, à St-Aubin (Neuch.)

dolées à remplacer, ainsi que quelques vieux cadres avec excèe de cellules de mâles. Belles reines marquées élevées au rucher. Superbe ponte et couvain. Petit outillage au complet et matériel serré avec ordre en trois endroits différents. Abreuvoir original au milieu des rocailles. Annotations sur fiches pour chaque ruche. Comptabilité par recettes et dépenses, et inventaire annuel des colonies et du matériel. Observations du poids de la ruche au moyen du dynamo-

mètre Renard. Un peu d'énervement dans la présentation des colonies. La présence du Jury en est-elle la cause ?

Pratique l'apiculture pastorale.

Notes : 6, 6, 5, 9, 5, 8, 10, 4, 9, 5, 4, 6, 8, 4. Total : 89 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

Rucher de M. Louis Trolliet à Baulmes.

Rucher composé de 9 ruches DB. dont 6 en pavillon, le tout construit par l'apiculteur lui-même. Eclairage insuffisant du pavillon qui nécessite la visite des cadres hors de la bâtisse avec risques de pertes de reines. Manipulation difficile des cadres par le fait de deux rangées superposées avec hauteur insuffisante entre elles. Quelques cadres à remplacer. Propreté méticuleuse partout. Pas de maturateur. Balance. Comptabilité sommaire. Annotations depuis 1923. Pas d'élevage. Aucune perte depuis 1921, santé attribuée au thé d'absinthe mélangé au sirop.

Il est attribué: 5, 6, 5, 9, 4, 8, 9, 4, 10, 4, 4, 4, 9, 0. Total: 81 points.

Médaille d'argent.

Rucher de M. Ernest Nicole à Chézard.

Plaisant rucher de 8 DT. très bien construites par l'apiculteur et disposées avec goût dans le verger. Quelques vieux cadres troués à retirer. Extracteur, maturateur-filtre, armoire à cadres et petit outillage. Comptabilité par Doit et Avoir depuis 1926, année du début du rucher. Aucune annotation concernant les opérations. Pas d'élevage de reines.

Il est attribué les notes suivantes: 6, 6, 6, 9, 4, 8, 9, 4, 9, 4, 0, 6, 8, 0. Total : 79 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Francis Clerc à Chaumont s. Neuchâtel.

9 DB. sur terrain très en pente et d'accès peu facile, faute de trouver mieux. Habitations d'occasion qui mériteraient d'être remplacées. Ponte et populations moyennes. Annotations sur feuilles fixées au chapiteau. Pesées régulières au moyen de 2 balances. Hausses munies de zinc perforé pour y empêcher la ponte. Couvertures composées de lamelles de verre, au lieu de bois, à l'essai. Huit essaims cette année dont 4 réunis aux souches. Rabot à désoperculer, appareil à fixer les cires et extracteur transformé, mar-

chant à l'électricité. Pas d'élevage. Il est regrettable que le temps libre ne permette pas à M. Clerc d'avoir plus de contact avec ses collègues apiculteurs.

Il est accordé : 4, 4, 5, 8, 4, 8, 8, 4, 9, 5, 4, 4, 7, 0. Total: 74 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Edouard Tribolet à St-Blaise.

9 DT. bien entretenues sont disposées dans un espace quelque peu exigu du jardin potager. Un certain nombre de cadres avec cire rongée par suite de moisissure. L'outillage pourrait être plus complet. L'extracteur avec écoulement, au centre, a été construit avec ingéniosité par l'apiculteur dont la mémoire supplée à l'absence de notes et de comptabilité.

Ne procède à l'élevage de reines que quand le besoin s'en fait sentir.

Notes obtenues : 5, 6, 5, 9, 4, 9, 9, 4, 8, 4, 0, 0, 9, 1. Total : 72 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Albert Feutz à Bevaix.

Plaisant rucher de 10 colonies situées dans le verger. Constructions sortant de chez fabricant réputé. Populations moyennes. Bâtisses récentes. Colonie ayant essaimé est trouvée orpheline. Peu d'outillage en propre. Annotations bonnes. Pas de comptabilité ni d'élevage de reines. Apiculteur qui ne demande qu'à s'instruire, ne demandant qu'à profiter des conseils qui peuvent lui être donnés.

Points : 5, 6, 6, 8, 4, 9, 8, 4, 8, 2, 4, 0, 7, 0. Total : 71 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Paul-Henri Burgat à Colombier.

Rucher original composé de 8 Layens disposées en deux rangées sur la plateforme d'un garage abritées contre l'ardeur du soleil par des claies ou roseaux supportées par des tréteaux. Le constructeur des ruches n'a pas respecté les mesures, ce qui fait que les abeilles n'ont plus le passage sous les planchettes de couverture et que celles-ci ont de la peine à être décollées à cause de la propolisation. Le temps dont dispose M. Burgat pour son rucher ne lui permet malheureusement pas de lui donner tous les soins de propreté désirables et de renouveler suffisamment les cadres défectueux. Annotations sommaires sur fiche particulière à chaque colonie.

La comptabilité se résume en l'inscription du montant des récoltes. Pas d'élevage proprement dit. Ruche sur balance. Pratique l'apiculture depuis 1931.

Il est attribué : 6, 6, 4, 8, 3, 8, 8, 4, 8, 4, 3, 2, 7, 0. Total: 71 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Alphonse Clemmer à Neuchâtel.

9 colonies dont 8 DB. et 1 paille composent ce rucher situé en pleine ville de Neuchâtel mais installé de telle façon que les abeilles ne gênent personne. Retraité cet apiculteur s'occupe avec plaisir de ses abeilles comme passe-temps. Populations réduites par suite de la sortie de 11 essaims ; 1 bourdonneuse. Bon nombre de cadres à éliminer. La mémoire supplée aux annotations non existantes. Comptabilité sommaire. Pas d'élevage. Travaille avec calme et assurance.

Points délivrés: 5, 5, 6, 7, 4, 7, 7, 3, 8, 4, 0, 3, 9, 0. Total: 68 points.

Mention.

Rucher de M. Robert Lœffel, La Mairesse, Colombier.

Petit rucher, composé, ce qui est regrettable, de 2 modèles de ruches, soit de 5 DB. et 2 DT., achetées d'occasion, et de dimensions peu précises, d'où nombreux ponts entre corps de ruches et hausses. Essaim avec vieille reine usée qui est sacrifiée de suite. Grand nombre de vieux cadres à remplacer. Cires mal collées aux fils. Matériel à compléter. Comptabilité embryonnaire par recettes et dépenses. Annotations sur le rucher consignées avec celles concernant la ferme en général dans un carnet commun. Pas d'élevage. Pratiquant depuis 1928, ce jeune débutant est encore peu expérimenté. Animé des meilleures intentions, il deviendra certainement un excellent apiculteur lorsque la ferme lui laissera suffisamment de temps pour s'occuper sérieusement de son apier.

Il obtient les points suivants : 5, 4, 4, 8, 3, 7, 8, 4, 8, 3, 2, 4, 6, 0. Total : 66 points.

Mention.

VÉTÉRANS

Rucher de Mme Cécile Aeschlimann à La Goulette (St-Blaise).

C'est avec une ardeur toute juvénile que Mme Aeschlimann (76 ans) nous présente ses 16 colonies en ruches Ribeaucourt, aux noms si intéressants de : Aurore Butineuse, Diligente, Jolie, Ingénue,

Fend-l'Air, Gracieuse, Ouvrière et Matinale, pour les plus accommodantes et travailleuses. Piquante, Rôdeuse, Héroïque, Ça pique, pour celles dont le caractère laisse quelque peu à désirer. Activité, bonté, gaîté et reconnaissance envers le Créateur pour lui avoir octroyé le don de conduire les abeilles, paraissent être quelques-unes des qualités qui ont été données à celle qui, depuis 45 ans, s'occupe avec tant d'intérêt et de succès de la conduite de son charmant rucher.

Le Jury lui décerne un diplôme de vétéran avec médaille d'or.

Rucher de M. Auguste Gasser à Corcelettes près Grandson.

M. Auguste Gasser est âgé de plus de 82 ans. Dès sa première jeunesse, il a pris goût à la culture des abeilles, car c'est à l'âge de 15 ans qu'il commence son petit rucher. Puis, malgré tout le travail que donne une exploitation agricole d'un grand domaine durant une quarantaine d'années à Champagne, il a toujours trouvé le temps nécessaire pour soigner ses ruches qu'il aimait et qu'il aime encore beaucoup, puisque, depuis qu'il est retiré chez sa fille à Corcelettes, il a porté le nombre de ses ruches à une vingtaine. Toujours alerte, malgré son âge, il aime à montrer le rucher qu'il soigne avec toute la conviction d'un vieux et habile mouchier. Nous le félicitons d'avoir conservé cet amour de ses abeilles qui égaient sa vieillesse et le Jury lui décerne un diplôme et médaille d'or de vétéran.

Rucher de M. Emile Tripet à Chézard.

Depuis toujours M. Tripet élève des abeilles et donne des conseils judicieux à chacun, car il est par excellence l'homme entraînant, complaisant et serviable. Entrer à son rucher, c'est une visite à un véritable musée, où il a rassemblé tout ce qui a été inventé par lui (et ce n'est pas peu dire) et par d'autres en fait de matériel apicole. Citons, parmi ses dernières inventions, son thoraxomètre et son gloosomètre pour mesurer toutes les parties des abeilles, y compris la longueur de la langue, et qui sont des merveilles de précision de petite mécanique. Chercheur infatigable, il a toujours à l'étude des nouveaux appareils pour recherches dans le domaine qui lui est si cher.

Il lui est décerné un diplôme et médaille d'or pour recherches et inventions apicoles.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la « Société d'Apiculture de la Suisse Romande », en 1936.

Nos des colonnes :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Echelle de pointage		6	6	6	10	5	10	10	4	10	6	5	7	10	5	100	Maximum de points
Noms des apiculteurs concurrents et domicile	Nombre de ruches	Aspect général et situation	Habitations, etat extérieur, entretien	Habitations, constructions mesures exactes	Populations	Reines (beauté, âge, marquage)	Bâtisses	Ponte et couvain	Disposition et quant. provisions	Etat intérieur, propreté	Outillage et matériel de l'expl.	Annotations concernant l. colonies	Comptabilité	Connaissances théoriques et pratiques de l'apicult.	Elevage	Total des points obtenus	Récompenses obtenues
1re Catégorie																	
1. Rey-Bellet Os., St-Maurice .	49	6	6	6	9	4	9	10	4	10	4	5	7	9	5	94	Méd. d'honneur Féd. Stés d'Agricult. et fr. 20.—.
2. Mittaz Pierre	21	4	6	6	8	5	9	8	4	9	5	5	2	9	2	82	Méd. d'argent et fr. 16.—
3. Remondeulaz Théophile et Jules, à Chamoson	62	6	4	4	9	4	7	9	4	9	5	4	7	8	2	82	Méd. d'argent et fr. 16.—.
4. Mabillard Emile, Grimisuat	34	4	3	4	9	4	8	8	4	7	5	5	7	8	2	78	Méd. de bronze et fr. 12.—.
5. Vuilloud Henri, Dolly s. Sion	22	5	4	4	8	4	8	8	4	9	4	4	4	8	2	76	Méd. de bronze et fr. 12.—.
6. Barras Pie, Chermignon-Dessus	24	4	4	5	8	4	7	8	4	8	4	4	3	7	—	70	Mention et fr. 8.—.
2me Catégorie																	
7. Domaine La Sarvaz, Saillon	17	6	6	6	9	5	10	9	4	10	5	5	7	9	3	94	Méd. d'honneur Féd. Stés d'Agricult. et fr. 10.—.
8. Delarze Pierre, Sion . . .	14	5	6	6	9	5	10	9	4	10	4	5	6	9	3	91	Médaille d'or et fr. 20.—
9. Bridy Edouard, Leytron . .	12	5	6	6	8	5	8	9	4	9	5	4	6	9	3	87	Méd. d'argent et fr. 16.—.
10. Tavernier Philippe, Sion .	11	5	6	5	9	4	8	8	4	8	4	4	5	9	2	81	Méd. d'argent et fr. 16.—.
11. Zambaz Prosper, Sensine, Conthey	14	6	5	4	8	4	8	9	4	9	4	4	5	8	3	81	Méd. d'argent et fr. 16.— Prime spéciale de fr. 6.— p. install. s. les hauteurs.
12. Udry Emile, Aven, Conthey	17	4	4	4	9	4	8	9	4	6	4	2	6	7	1	72	Méd. de bronze et fr. 12.—.
13. Pralong Ant., Chermignon .	17	3	5	5	9	4	6	9	4	8	3	3	5	7	—	71	Méd. de bronze et fr. 12.—.
14. Gay Maurice, Sion	14	6	4	5	9	4	7	8	4	6	3	—	5	8	—	69	Mention et fr. 8.—.

AGENDA APICOLE ROMAND 1937 (15me année).

L'*AGENDA APICOLE ROMAND 1937* va sortir de presse. Il se présentera, comme d'habitude, à ses nombreux amis avec toutes ses commodités : travaux des mois, tableaux de toutes sortes pour la tenue rationnelle d'un rucher, comptabilité, pesées de ruches, notes, etc., sans compter ses calendriers, ses conseils divers, nouveautés, listes de membres de comités, présidents de sections, inspecteurs de la loque, détenteurs de microscopes et sa partie rédactionnelle qui est toujours appréciée.

C'est toute une petite encyclopédie apicole qu'il est très utile de posséder ainsi qu'un aide-mémoire indispensable.

Il forme au bout de quelques années l'historique du rucher.

L'*AGENDA APICOLE ROMAND 1937* sera envoyé en communication à ceux qui le gardent habituellement, jusqu'à épuisement. Pour plus de sûreté, le commander à la Librairie Apicole Romande, St-Aubin (Neuchâtel). Prix fr. 2.80 franco.

Mercuriales hebdomadaires du miel indigène

Prix moyens mensuels

(Communiqués par le Contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique.)

Marchés	Septembre			Marchés	Septembre		
	1934	*1935*	*1936*		*1934*	*1935*	*1936*
Genève	3.76	3.75	4.25	Soleure	4.—	3.80	4.—
Nyon	3.63	—	3.50	Olten	3.80	3.60	4.—
Lausanne	3.75	3.55	3.90	Zofingue	4.—	3.50	—
Vevey	3.94	3.25	3.64	Aarau	4.—	4.—	3.80
Montreux	4.—	3.05	3.63	Lenzbourg	4.—	3.85	3.80
Aigle	4.—	4.—	3.40	Baden	4.—	3.96	3.90
Yverdon	3.56	3.—	3.—	Brougg	4.20	—	—
Payerne	4.25	3.25	3.25	Zurich	4.—	3.70	3.94
Berne	4.44	3.60	3.65	Winterthour	4.—	3.70	3.80
Thoune	4.—	3.65	3.70	Schaffhouse	4.20	4.—	4.—
Langnau	4.50	4.—	3.95	Frauenfeld	4.—	4.—	3.83
Berthoud	4.—	4.—	—	St-Gall	4.—	3.88	4.—
Langenthal	—	3.80	3.80	Altstätten	4.—	—	—
Bienne	3.71	3.75	3.86	Coire	4.—	4.—	—
Porrentruy	4.—	3.83	3.50	Lucerne	4.—	3.55	3.70
La Ch.-de-Fds	3.50	—	—	Zoug	4.28	4.—	3.95
Le Locle	3.50	3.75	3.50	Bellinzone	4.—	3.85	—
Bâle	4.20	3.80	3.95	Locarno	4.—	—	3.70
Rheinfelden	4.—	3.70	4.—	Lugano	3.67	4.—	3.96
Liestal	4.80	—	—				
Granges	4.—	3.80	3.80	Prix moy.suisse	3.98	3.73	3.77

Bibliographie

Nous recommandons vivement à nos lecteurs une véritable encyclopédie nationale, c'est le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse :* 8 gros volumes, comprenant 5352 pages, 22,131 articles, 6678 illustrations. C'est toute l'histoire de la Suisse, des cantons, des villes, des localités, des institutions, des familles avec leurs armoiries. Il a fallu 17 ans de labeur opiniâtre et dépenser plusieurs millions pour mener à chef cette grande œuvre. C'est un véritable monument qui restera.

Demander les conditions, un spécimen ou un volume à l'examen, gratuitement, aux éditions Victor Attinger, à Neuchâtel.

Quelques exemplaires d'occasion, en bon état, sont à disposition.

Schumacher.

Nouvelles des sections

A Olten, avec nos collègues Suisses allemands

(Suite et fin)

3. *La souche « Nigra » 101-347.* — M. le Dr M. Hunkeler, d'Altishofen (Lucerne), grâce à de grands tableaux avec reines et bourdons diversement colorés, montre à quelle longue et sévère sélection on s'est livré sur les générateurs de cette souche jusqu'à ce que l'on soit parvenu au résultat désiré quant à la fixité des caractères et des qualités recherchées.

En cours de séance, M. le Dr M. présente le Dr Stalder, de Berne, qui se voue à des recherches sur le venin des abeilles comme agent thérapeutique et recommande aux apiculteurs de lui accorder leur collaboration.

Le soir, dans la salle de concert attenant au théâtre, eut lieu le banquet suivi d'une soirée avec divertissements divers, fort copieux. Un orchestre, un chœur de dames en costume national ou régional, un groupe de jodleurs, puis, pour finir, un orchestre et une pièce de théâtre excellemment jouée : *Clara et André.* L'auteur, W. R. Ammann, a repris le thème de Shakespeare dans *Roméo et Juliette* et l'a très heureusement adapté et développé apicolement. Deux familles, de nouveaux Capulets et Montaigus, se déchirent mais leurs enfants s'aiment, en cachette naturellement. Survient un essaim après lequel tout le monde court pour revenir réconcilié. Clara et André peuvent s'unir ailleurs que par la mort dans un sombre et froid caveau comme les deux malheureux et tragiques amants de Vérone. Le décor, spécialement conçu et non moins excellemment réalisé, représentait deux maisons dressées vis-à-vis l'une de l'autre, hostiles, ayant chacune un jardinet abondamment fleuri avec un rucher dans le coin, le tout enclos d'une palissade.

Les écluses oratoires s'ouvrirent toutes grandes bien avant le dessert pour déverser un flot extrêmement substantiel. M. le Dr Laur, ami de vieille date des Bienenfreunde, fait un ingénieux rapprochement entre l'état mental et social des abeilles et celui que devrait, à leur exemple, avoir l'humanité. Le conseiller d'Etat O. Stampfli, chaud et cordial. M. Göldi, président d'honneur, depuis 50 ans du Comité central, égrène tout un chapelet de souvenirs. Citons ce mot à lui adressé par le curé Jecker, et qui soulève l'hilarité : « Ah ! quel terrible prêtre vous feriez si vous possédiez la Bible aussi à fond que votre Berlepsch. » Son discours, maintenu d'un bout à l'autre sur le ton élevé de l'hymne, se termine par un pathétique appel aux jeunes.

M. Meyer, président d'Olten, remercie pour l'honneur conféré à sa ville et remet aux Bienenfreunde une belle peinture encadrée de Hans Munziger, artiste local, représentant la vue classique du vieux quartier d'Olten avec son pont couvert. M. M. Thiébaud adresse, en français, un aimable salut et des vœux et M. Giudici, de Bellinzone, murmure les mêmes choses en italien.

Dimanche matin, à 8 heures, assemblée des délégués. Les comptes généraux et particuliers sont adoptés sur rapport présenté par M. Fürst de Stäfa. M. Angst communique que la moyenne générale de récolte est de 2,5 kg. et donne des explications sur les *contrats* passés avec les grandes Sociétés de consommation en vue de la *mise en valeur du miel suisse*. Est écartée la proposition d'Argovie tendant à prélever une contribution spéciale de 20 centimes par colonie à consacrer uniquement à la *réclame* en faveur du miel. Les frais de réclame régionale ou locale faits par les sections seront remboursés par la caisse centrale jusqu'à concurrence du 50 %, maximum 50 cts. par membre de la section. Aucune décision au sujet d'une *étiquette*. Un Grison proteste contre les arrivées massives de ruches venues d'autres cantons et voudrait apporter un peu d'ordre. On réclame un certificat de bonne santé. Les apiculteurs nomades rencontrent donc quelque résistance. On travaillera à la propagation des meilleures plantes mellifères dans les régions où elles s'avèrent insuffisantes. On entend ce qui a été fait dans le sens de l'*amélioration du pâturage des abeilles* dans les Marches schwytzoises. La *Blaue* comprendra deux numéros en avril et en juin. La *classification des miels* par l'analyse du pollen sera encouragée. Un tableau des *articles du Code civil* et du Code des obligations relatifs aux abeilles et à leur défense sera publié. La prochaine assemblée se tiendra à Arbon (Thurgovie). On entend un éloquent salut à la Suisse et un hommage à son apiculture de M. L. Armbruster (Berlin) et une souriante adresse de sympathie du délégué alsacien M. A. Baldensperger.

Mais ce qui intéressera fort les Romands, c'est d'apprendre que leurs amis, M. le Dr Otto Morgenthaler et M. Alfred Lehmann, ont été élus avec une magistrale unanimité, le premier comme président et le second comme secrétaire. Au nom de la Société romande, vos délégués leur ont fait remettre, aussitôt la proclamation, un bouquet de glaïeuls, déposé devant eux, sur le bureau. Tous les Romands seront d'accord pour applaudir à cette élection et au geste qui souligna publiquement l'expression du plaisir qu'ils en éprouvent.

Audience commune, tenue entre les délégués tessinois et romands ; le président, le secrétaire et M. Angst, chef du contrôle, pour les Bienenfreunde et un représentant, M. Kaech, de l'Office de Brugg. Nos collègues tessinois, qui avaient provoqué et demandé cette audience, se plaignaient du fait que le contingentement s'était révélé sans effet pour le Tessin, où presque la totalité de la récolte de 1935, environ 200 quintaux, demeurait invendue. Ils demandaient que, malgré la récolte déficitaire de 1936, l'ouverture des frontières aux miels étrangers soit différée et des mesures générales adoptées. Ils s'élevèrent gentiment contre l'assertion que leur miel de châtaigner était de moindre valeur commerciale et firent goûter et apprécier un échantillon de très bonne qualité. Ils convinrent que le châtaignier entre pour une part dans la composition du miel tessinois, mais pour une part seulement, le principal apport étant fourni par le robinier faux-acacia. Le miel tessinois est du miel suisse au même titre que celui d'autres régions. Ils citèrent des témoignages de clients desquels il ressort que ce miel n'est pas moins apprécié. Après discussion, il fut décidé (et M. Kaech, le principal intéressé aux licences d'importation

en prit bonne note) qu'avant toutes choses, le stock tessinois serait signalé aux importateurs pressés sollicitant des autorisations et que tous les efforts seraient tentés pour maintenir au niveau le plus élevé possible la consommation du miel en Suisse.

Un grand et chaud merci à nos bons collègues de Suisse allemande, surtout aux aimables organisateurs, si cordiaux et déférents, avec lesquels il est toujours réconfortant de se rencontrer. *Ed. Fankhauser.*

Stand de la Fédération fribourgeoise à la Foire aux provisions.

Société fribourgeoise d'apiculture

Comme chaque année, depuis la création de la Foire aux provisions, la Fédération fribourgeoise d'apiculture a organisé, malgré la crise et l'année apicole déficitaire, sa journée apicole. Elle eut lieu le jeudi 8 octobre, au Café des Maréchaux, sous la présidence de M. J. Dietrich, son dévoué et infatigable président.

Malgré le froid, la bise et la neige, visiteuse inopportune à cette saison, les apiculteurs fribourgeois empressés, que rien n'arrête et n'abat, ne tardèrent pas à former une bel essaim agrémenté comme lui d'une unique et charmante reine. Allons, Mesdames, nous comptons que vous suivrez l'exemple et vous voir nombreuses l'année prochaine accompagner votre mari. Il faut que vous soyez aussi de la fête après avoir arrêté l'essaim, tourné l'extracteur, lavé les bidons et cuit le sirop. Ce n'est que juste et chacun sera content.

Après avoir salué tous les participants, M. Dietrich relève avec plaisir la présence de M. l'abbé Gapany, président de la Société romande, des présidents de sections, MM. Joye et Dévaud, M. Annen, président du « Verein deutscher Bienenfreunde », etc.

Il donne ensuite un aperçu circonstancié sur les tractanda de cette séance et sur l'organisation du stand d'apiculture de la Fédération. Modeste, M. Dietrich s'est oublié dans l'énumération des organisateurs du stand alors que c'est lui qui en a été la cheville ouvrière. Aussi, M. l'abbé Gapany tient à relever toute la part de mérite et de recon-

naissance que nous devons à notre actif et découé président, qui, toujours sur la brèche, ne recule jamais devant l'énormité de la tâche. M. O. Niclass fait battre en son honneur un ban cantonal dont les échos sonores emplirent aussitôt la salle et l'atmosphère enthousiaste de l'assemblée.

Puis, ce fut la conférence de M. Monney sur : *Quelques actualités apicoles* ou *En attendant la prochaine campagne*. Les longs applaudissements qui en marquèrent la péroraison suffisent à indiquer tout le succès qu'elle eut et le tort des absents. L'année écoulée a été toute de surprises, et les apiculteurs auront à faire face, au printemps prochain, sans aucun doute, à d'autres surprises. Souhaitons qu'elles ne soient pas trop cuisantes. Quant à ceux qui ont suivi l'exposé de M. Monney, en hommes avertis, ils sauront y remédier. La discussion qui suivit, dirigée par M. Dietrich, fut surtout activée par MM. Gapany, Loup, Joye, Annen, Blanc, Niclass, Mme Schueler et le conférencier.

Mais l'heure avance, et il reste encore la Foire aux provisions à visiter. Allégrement, chacun se dirige vers la Grenette où il admire en premier lieu le magnifique stand de la Fédération d'apiculture. Au centre, c'est le beau rucher-pavillon construit par M. Jaquet à Villarvolard qui, orné de beaux bocaux de miel sombre et doré et de mystérieuses boîtes aux étiquettes alléchantes, attire tous les visiteurs fascinés par tant de suaves richesses et que leur offre avec un gracieux sourire une aimable jeune fille en costume fribourgeois. M. Jaquet expose encore deux ruches D. B., une ruche jumellée B. J. et un pavillon-miniature pour 50 D. B., ruchettes d'élevage et matériel divers. Vous voyez que rien n'y manque. M. Alfred Richoz à Ursy nous présente aussi deux ruches D. B. Elles retiennent particulièrement l'attention des apiculteurs par leur bienfacture et un système spécial de charnières permettant à volonté de faire basculer le toit ou de l'enlever sans autre ; le plateau est coulissant et peut également être enlevé en un clin d'œil sans avoir à soulever la ruche. Ces particularités, que beaucoup n'auront peut-être pas remarquées, méritent d'être signalées et que leur constructeur en soit vivement félicité.

Pour compléter le tout, la Maison W. Gasser, à Fribourg, orne tout un panneau de matériel apicole : nourrisseurs, pipes, gants, emballages métalliques, vaporisateurs, maturateurs, etc. et surtout un extracteur « Radial » que chacun peut examiner et admirer.

C'est, enfin, le tour de jeter un coup d'œil et même un long regard aux autres stands de l'exposition qui tous se surpassent. Naturellement, comme cela se doit, la visite se termine à la Taverne où le sourire aux lèvres, la joie au cœur, on trinque gaîment à la santé des amis absents et des apiculteurs fribourgeois. *Apiphone.*

Société d'apiculture de Lausanne et environs

Les sociétaires voudront bien prendre note que la cotisation pour l'année 1937 sera perçue dès la fin de novembre, ceci afin d'éviter l'interruption de l'envoi du Bulletin, en janvier.

Cette cotisation, fixée à *fr.* 7. , mlagré l'augmentation des charges vis-à-vis de la Romande et de la Vaudoise, peut être versée, sans frais, au compte de chèques postaux II 6 724, avant le 25 novembre. Passé cette date, elle sera encaissée par recouvrement postal, frais en plus.

Nous rappelons les avantages des sociétaires : Bulletin gratuit. — Assurances. — Bibliothèque. — Instruction par conférences et réunions amicales.

Sociétaires, faites un effort pour amener à nous vos amis, propriétaires d'abeilles, qui ne sont pas encore des nôtres. *Le comité.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 9 novembre, à 20 h. 30, au local, Café Wua rin, rue de Cornavin, 4. Sujet : Eau emmagasinée par les abeilles.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Cotisation et divers. — Les membres désirant s'éviter les frais d'un remboursement peuvent verser le montant de fr. 7.50, cotisation pour 1937, au compte de chèque No IV. 2479 jusqu'au 10 novembre prochain. Après cette date, il sera envoyé des remboursements.

D'autre part, la marmite à fondre la cire est à la disposition des sociétaires, ceci tout à fait gratuitement ; s'adresser au président.

Le Comité.

Section Ajoie Clos du Doubs

Les finances de la caisse de la Romande ne sont pas florissantes. C'est pour y remédier qu'une augmentation de 40 cts. par membre a été décidée lors de l'assemblée des délégués ce printemps (nos envoyés avaient-ils prévu la dévaluation ?). Les sociétaires de l'Ajoie et Clos-du-Doubs devront donc verser sans frais au compte de chèques *IVa 2262, Ajoie et Clos-du-Doubs, Roche d'Or*, la somme de 6 fr. 90 et ce jusqu'au 12 novembre, le montant des cotisations 1937.

Le caissier : *Ed. Fleury.*

Côte neuchâteloise

Il est recommandé aux membres qui ne l'ont pas déjà fait de verser le montant de la cotisation de l'année 1937, *fr. 6.50*, au compte de chèques postaux de la société, IV. 897, jusqu'au 10 novembre prochain. Passé cette date, la cotisation sera prélevée par un remboursement postal auquel un bon accueil est recommandé. *Le Comité.*

Nouvelles des ruchers

Chaumont, le 1er octobre 1936. — Plan Demaree. — J'ai mis trois ruches en Demaree, dont une sur bascule. Ce fut tout simplement lamentable. Baisse progressive du couvain, jusqu'à extinction complète pendant 28 jours. Baisse de population, même essaimage. Comme récolte, néant complet. La meilleure, celle sur bascule, perd 5 malheureux kilos en 10 jours, alors que sa voisine, ruche ordinaire, augmentait de 6 kg. Enfin, par-dessus tout cela, augmentation de travail. Merci. Quant à la récolte, voici les chiffres : 10 ruches, dont 3 en Demaree ; moyenne par ruche 2 kg. Si l'on enlève les trois en Demaree, qui n'ont absolument rien donné, la moyenne sera en gros de 3 kg. Le miel est clair et très fluide. Il est peu appétissant et je crains (!) qu'il ne se conserve pas. En général, très peu d'operculé. *Clerc.*

Livres à prix réduits

Lhoste et Gémy, *Plantes bulbeuses*, fr. 1.80. — Mme Jucker, *Anatomie de l'abeille adulte*, fr. 4.— (étranger fr. 6.—). — Dr Audibert, *Plus de miel*, fr. 2.80. — P. Cavin, *Pour votre santé*, fr. 0.60. — H. Correvon, *Plantes et santé*, fr. 3.50. — E. Alphandéry, *Flore mellifère*, fr. 3.50.

Henri Stünzi, Horgen,
commerce de beurre et fromage,
est acheteur de miel contrôlé du pays.
Faire les offres en joignant échantillons.

La publicité dans le
Bulletin de la Société Romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.

Apiculteurs ! N'attendez pas à la dernière heure pour envoyer votre **cire, vieux rayons, etc.,** à l'

Etablissement d'apiculture **R. HUBER, Orbe**

qui vous les transformera en **belles feuilles gaufrées.**

INSTALLATION MODERNE *Se recommande.*

LIENHER FRÈRES, Constructeurs

SAVAGNIER (Neuchâtel).

Téléphone 2.24

Médaille d'Or Berne 1925

Médaille de Vermeil Boudry 1927.

Tous les articles en bois pour l'apiculture

Ruchers-pavillons complètement démontables de construction soignée. Devis et projets sur demande.

Ruches tous systèmes, ***pépinières, matelas-nourrisseurs*** «***Lienher***» avec bassin en aluminium, ***cadres, sections*** de divers modèles.

Dépôt de nos articles : **LŒRSCH & SCHNEEBERGER, Neuchâtel.**

Prix courant sur demande.

Boîtes à miel

Prix		¼	½	1	2	2½	5	10 kg
par boîte	Fr.	—.13	—.16	—.21	—.40	—.47	—.75	1.05
au-dessus de	25 p.				—.36	—.42½	—.67½	—.94½
de	50 p.	—.12	—.14½	—.19	—.34	—.40	—.63½	—.89
de	100 p.	—.11½	—.13½	—.18	—.32	—.37½	—.60	—.84

Bidons à miel : 20 25 30 25 kg. Qualité extra-forte

par pièce :	3.50	4.20	5.20	7.50
au-dessus de 5 p.	3.35	4.—	4.90	6.90

Ces prix s'entendent par grandeur et pour une seule commande.

N. B. — *Par grande quantité, prix spéciaux à demander.*

Fabrique de boîtes métalliques S. A. à Ermatingen.

Imprimerie Centrale S. A., Lausanne.